

Débat public ITER Réunion généraliste du 30 mars 2006 à Gap

L'essentiel du débat

Le débat public du 30 mars 2006 à Gap s'est déroulé devant un public de plus de 100 personnes. Didier Houi, membre de la Commission particulière du débat public a introduit la séance en plaçant le projet ITER dans son contexte et en rappelant les principes du débat.

Gabriel Marbach, adjoint au chef du département de recherche sur la fusion contrôlée au CEA Cadarache, a présenté les aspects technologiques de la machine ITER, la réaction de fusion et le contexte énergétique actuel. Il a de plus abordé le coût d'ITER, son organisation, et les enjeux économiques qui lui sont liés.

En réponse aux questions du public, des précisions ont été apportées sur les retombées économiques pour la région et les Hautes-Alpes, en terme d'emploi notamment. Les thèmes du logement et de la spéculation foncière ont aussi été abordés. Concernant la machine, des explications ont été données sur les déchets rejetés et le tritium. L'utilité du débat public a aussi été évoquée.

La réunion s'est tenue en présence de Yannick Imbert, directeur de projet auprès du Préfet de Région, chargé des mesures d'accompagnement d'ITER. Le CEA était représenté par Pascale Amenc-Antoni, directrice générale de l'agence ITER-France, et Gabriel Marbach, adjoint au chef du département de recherche sur la fusion contrôlée au CEA Cadarache.

Introduction de Didier Houi, membre de la Commission particulière du débat public (CPDP ITER)

Didier Houi a introduit la séance en présentant le contexte de cette réunion du débat public. Il a indiqué que sur décision de la Commission nationale du débat public, un débat concernant le projet ITER avait vu le jour. Ce débat comporte quatre particularités :

- la dimension internationale et européenne du projet.
- la nature scientifique de celui-ci, qui est source d'incertitude, de manque de connaissances et de complexité en terme d'information.
- le projet traite d'une filière énergétique, sujet stratégique sur lequel les points de vue divergent et amènent au débat.
- il s'agit d'un projet de long terme.

Déroulement du processus de débat public

Il a indiqué que dans ce processus de débat public, il existait des "passages obligatoires" : le dossier du débat et les dix-huit réunions, dont les réunions thématiques. Il a souligné que les comptes rendus des réunions étaient disponibles sur le site Internet, tout comme les deux lettres du débat public et les cahiers d'acteurs.

Principes du débat public

Il a ajouté que le débat public était récent et qu'il répondait à deux objectifs : informer le public et recueillir les points de vue, les attentes et les propositions du public. Ces éléments seront ensuite transcrits dans le rapport de la Commission particulière du débat public. La CNDP en prendra alors acte et fera parvenir son bilan aux personnes publiques responsables du projet. Celles-ci auront trois mois pour y faire suite publiquement. Il a donné trois des grands principes d'un débat public, outil de concertation : transparence de la commission indépendante, équivalence de chacun (tout le monde est égal devant le droit à la parole) et nécessité, pour tous, d'argumenter ses propos.

Les invités de la réunion

Étaient présents à la tribune : Gabriel Marbach, adjoint au chef du département de recherche sur la fusion contrôlée au CEA Cadarache, et Pascale Amenc-Antoni, directrice de l'agence Iter-France

et du CEA Cadarache. À leurs côtés Yannick Imbert, directeur de mission auprès du Préfet de Région, chargé des mesures d'accompagnement d'ITER. Puis Carole Guihaumé aux côtés de Didier Houi, à la tribune. Didier Houi a excusé l'absence de Patrick Legrand, président de la CPDP, retenu par ses obligations professionnelles.

Gabriel Marbach

Gabriel Marbach a fait un rappel sur la nature d'ITER : une installation de recherche scientifique sur la fusion contrôlée avec sept partenaires, dans le but de développer une source d'énergie potentielle pour le futur.

Contexte de recherche

Il a rappelé que le besoin énergétique était croissant au niveau mondial. Même dans les scénarii les plus optimistes, l'augmentation des besoins des pays émergents est problématique. Cette demande intervient alors que les ressources en énergies fossiles sont en baisse et que la production de gaz à effet de serre est de plus en plus inquiétante.

La fusion

La réaction de fusion contrôlée correspond à celle que l'on peut observer au niveau du soleil et des étoiles. Il s'agit de l'alliance de deux atomes légers, le deutérium et le tritium. Il en résulte la formation d'un atome d'hélium (particule chargée) et du rejet d'un neutron libre (particule non chargée). Cette réaction produit énormément d'énergie sous forme de chaleur.

Afin de réaliser une telle réaction, deux conditions sont nécessaires :

- La température à l'intérieur d'ITER doit être supérieure à 100 millions de degrés Celsius pour atteindre l'état de plasma.
- Afin de maintenir ce plasma, celui-ci doit être confiné grâce à des forces magnétiques dans le tokamak.

Les projets précédents

Il a rappelé que des projets de recherches similaires de moins grande envergure avaient déjà été menés et avaient apporté des résultats encourageants : Tore Supra à Cadarache, JT 60 au Japon et JET à Oxford. Afin d'augmenter le rendement de la réaction de fusion, la Communauté européenne s'est unie pour développer ITER, une machine de plus grande envergure. Le but : démontrer que l'on peut produire de l'énergie avec un ratio de rentabilité d'un pour dix : 500 mégawatts produits pour 50 mégawatts fournis.

Développer de nouvelles technologies

Gabriel Marbach a expliqué que des technologies spécifiques à la fusion allaient être développées pour ITER : composants résistants au fort flux thermique, dispositif de chauffage du plasma, aimants géants, système de cycle du combustible. Les différents composants nécessaires sont fabriqués par chacun des partenaires puis fournis à l'équipe internationale.

L'expérience

Il a expliqué le déroulement d'une expérience au sein d'ITER : une fois les différentes bobines mises en tension, on injecte du deutérium et du tritium. Les particules sont chauffées, soit par des ondes électromagnétiques, soit par l'injection de particules. L'énergie produite se dépose sur les parois et on peut ainsi la récupérer.

Organisation d'ITER

Il a ensuite défini les différents niveaux d'organisation du projet :

- Au niveau international : une organisation internationale sera bientôt créée par un traité signé puis ratifié. Cette organisation est préfigurée par une équipe internationale. À noter la présence de son chef M. Tada et celle d'un membre de l'équipe : M. Akko Maas.
- Au niveau européen : les sept partenaires sont représentés par sept agences domestiques. L'agence domestique européenne est située à Barcelone.
- Au niveau français : la France, pays hôte, possède 3 organes : une mission étatique, l'agence ITER - France et la mission d'accompagnement dirigée par Yannick Imbert.

Coût d'Iter

Il a précisé que 10 milliards d'euros seraient investis sur 40 ans. Cette somme est répartie entre 32 pays ; la moitié de l'investissement étant supportée par la Communauté européenne. Il a détaillé les étapes du projet ainsi que leur coût : la construction d'une durée de 10 ans coûtera 4 570 millions d'euros, dont 50 % à la charge de l'Europe. Cette dernière somme sera partagée entre Euratom (38 %) et la France (12 %). L'exploitation s'étendra sur 20 ans.

Elle coûtera 4 800 millions d'euros. Et enfin 530 millions d'euros seront provisionnés pour la phase de démantèlement.

Sûreté et rejets

Gabriel Marbach a indiqué qu'ITER, installation nucléaire de base, suivrait la réglementation française en matière de sûreté. Une analyse des risques a été faite. Trois risques sont à prendre en compte : risque nucléaire, risque chimique et risques externes (séisme, inondation...). La sécurité d'ITER est assurée par le système mis en place de "défense en profondeur" : une succession de dispositifs qui garantissent la sécurité. Il a ajouté qu'aucun déchet de haute activité ne serait produit par ITER. Les déchets seront en majorité de faible à très faible activité. Ils seront pris en charge par l'ANDRA et déposés dans deux sites de l'Aube. Quant aux déchets de moyenne activité, une loi est en préparation pour leur avenir. Ils seront donc entreposés en attendant.

Il a de plus indiqué qu'il y aurait quelques rejets de tritium car cet atome diffuse à travers l'ensemble des matériaux. On estime que la radioactivité produite par ITER sera de 0,01 millisivert, une quantité cent fois moins élevée que celle autorisée par la loi.

Enjeux économiques

Gabriel Marbach a ajouté que 500 à 1 000 emplois directs seraient fournis par ITER. 3 000 emplois induits sont attendus pendant la phase de construction, dont 1 500 en PACA. Lors de l'exploitation, ce sont 2 400 des 3 000 emplois prévus qui devraient se localiser en région PACA.

Question écrite

Didier Houi a indiqué que des questionnaires écrits étaient à la disposition des personnes qui ne souhaitent pas s'exprimer à l'oral.

Didier Houi a ensuite donné la parole au public

Dangerosité du tritium

Dominique Guoninet a cité une phrase de Masatoshi Koshiya, prix Nobel de physique 2002 : " Les deux kilogrammes de tritium circulant dans ITER correspondent à la radioactivité de Tchernobyl et pourraient tuer 2 millions de personnes".

Gabriel Marbach a indiqué qu'un débat avait été mené sur la construction de la machine. Il faut cependant considérer le fait que ce type de manipulations n'est pas nouveau. Il est maîtrisé par les scientifiques.

Henri Maubert, ingénieur du CEA, a cité en réponse une phrase de Claude Bernard : " c'est la dose qui fait le poison". Il a rappelé que l'impact sur l'environnement était deux cents fois moins important que celui de la radioactivité naturelle et cent fois moins important que celui prévu par la loi.

Dominique Guiguonnet a insisté sur la dangerosité du tritium en précisant que cet atome avait la particularité de "dégrader" l'ADN, ce qui en faisait un cancérigène très puissant.

Henri Maubert a répondu que les chiffres donnés se basent sur les estimations de la Commission internationale de protection radiologique. Dans ses recommandations figurent des coefficients de dose qui permettent de calculer le détriment potentiel par rapport au nombre de becquerels ingérés. Cette dose inclut la partie du tritium liée à la matière organique, dont parlait M. Guoninet. Il a ajouté à titre d'exemple que la limite donnée par l'OMS pour l'eau potable est de 7 800 bq/L ; celle de la réglementation européenne est de 100bq/L.

Gabriel Marbach a ajouté que des travaux étaient menés sur cette particularité du tritium. Il a de plus indiqué que le tritium marque naturellement notre environnement, on en trouve donc déjà dans la nature.

Documents du débat

Yves Crépitch a exprimé son contentement face aux documents disponibles sur le site Internet du débat public. Il a donné son avis : si l'on arrive à produire de l'énergie grâce à une réaction de fusion, le fonctionnement d'une centrale du futur sera beaucoup moins contraignant et polluant que celui d'une centrale de fission. Il a invité le reste du public à se référer aux documents du site internet.

Relation ITER – Super Phenix

Gérard Ledoux a demandé si une liaison scientifique était prévue entre le projet ITER et le projet Super Phenix de Grenoble, qui a été abandonné.

Gabriel Marbach a répondu qu'il n'y avait pas de liaison directe entre les deux projets. Si dans les deux installations il y a présence de neutrons très énergétiques, ITER se différencie de Super Phenix par le fait qu'il se concentre sur la recherche sur les plasmas.

Budget de la recherche

Michel Olivier, conseiller municipal de Gap et responsable départemental des Verts, a pris la parole. Il a indiqué qu'ITER n'apporterait pas de résultats avant une quarantaine d'années, peut-être faut-il se concentrer sur d'autres sources d'énergie. Il a cité les énergies solaire, éolienne et hydraulique. Il a demandé quelle était la part du budget de la recherche allouée à ITER.

Pascale Amenc-Antoni a répondu qu'ITER représentait 1,3 % du budget total de la recherche européenne dans le programme cadre recherche et développement. En France, la contribution du pays à ITER représente 0,3 % de son budget civil de recherche et développement. Elle a indiqué que le projet de production d'énergie s'inscrivait dans le long terme mais qu'ITER représentait une étape à franchir dès aujourd'hui. Elle a ajouté qu'au vu du contexte actuel, toutes les solutions en matière de production d'énergie étaient nécessaires. De plus, il faut réserver chaque énergie à son utilisation la plus adéquate. Dans le cadre des pôles de compétitivités labellisés par le gouvernement, CapEnergie a vu le jour et comprend sept thèmes de développement : maîtrise de l'énergie, solaire, éolien, biomasse et production d'hydrogène, hydraulique, fission et fusion. Il a pour objectif principal la création d'emplois.

Utilité du débat public et site Internet

Eric Bruquer, coprésident de l'association Far-Sud a exprimé son avis : cette réunion est une réunion d'information et non un débat public, les décisions ayant déjà toutes été prises. Il voudrait pouvoir se faire une opinion, sur la dangerosité du tritium par exemple, et a proposé pour cela d'intégrer au site Internet de vraies discussions.

Didier Houi a précisé que pour assister à un débat plus en profondeur sur des thèmes spécifiques comme ceux de la sécurité, il pouvait se rendre à la réunion thématique du 13 avril à Manosque. Il a ajouté que la question de l'utilité du débat public n'était pas subalterne et qu'une réunion avait été dédiée à ce sujet le 20 mars à Marseille. Lors de cette réunion, la proposition a été faite aux opposants au projet ou au débat public de faire part de leurs suggestions. Il a regretté que peu de personnes y aient assisté. Le président de la CNDP a rappelé ce soir-là les objectifs du débat public : informer les populations et débattre des effets induits d'ITER (développement économique, transport, sécurité...). Il a indiqué que les propositions et questions du public seraient transmises aux porteurs du projet et qu'il leur revenait d'en tenir compte ou pas.

Eric Bruquer a insisté en disant que maintenir le débat public était une erreur. Il aurait été préférable de scinder le processus : organiser des réunions d'informations d'une part, et tenir un débat sur les conséquences d'ITER de l'autre. Il a indiqué que si les premiers débats avaient apporté des solutions novatrices, les dernières réunions n'étaient pas à la hauteur de ses attentes. Didier Houi a souligné que dans la décision de la CNDP, ces deux volets du débat public étaient bien pris en compte.

Retombées pour Gap

Un journaliste de la Provence a demandé quelles retombées étaient attendues pour la ville de Gap.

Pierre Bernard-Reymond, maire de Gap, a souhaité la bienvenue au débat public et à tous les participants. Il a indiqué faire confiance aux scientifiques, qui permettent à notre société de progresser. Il a souligné que le débat était indispensable car des éclairages étaient nécessaires sur le projet. La région PACA peut s'attendre à des retombées très importantes. Pourtant, la qualité des retombées que l'on peut attendre à Gap dépend de l'investissement que la population et les élus sont capables d'apporter. Plutôt que de mener une politique d'aménagement "au fil de l'eau" et de voir des déséquilibres s'entériner, il faut irriguer la Vallée de la Durance. Pour cela, il faut travailler à l'aménagement des transports, au développement de l'attractivité et à la maîtrise du foncier. Il ne faut pas croire à un Eldorado, il y a des efforts à fournir pour accueillir le projet et ses populations.

Auguste Truphème, président du Conseil général des Hautes-Alpes, a indiqué que le CG avait organisé des réunions avec des scientifiques qui avaient fait salles pleines. De plus, les conseillers ont visité le site de Cadarache sur invitation de Pascale Amenc-Antoni. Il a expliqué que le CG des Hautes-Alpes avait adhéré au projet "par curiosité". Pour espérer des retombées, il faut pourtant mettre en place des dispositifs d'accueil des populations d'ITER sur ce territoire très attractif. Il a souligné que le secteur ferroviaire n'était pas à négliger afin de maintenir une liaison très étroite avec Grenoble.

Qualité de vie, emploi, logement et risque sismique

Un Monsieur de la salle s'est inquiété de la baisse de qualité de vie que pourrait engendrer ITER. Il s'est demandé quelles étaient les perspectives d'emplois pour la région PACA. Pour lui, ITER serait un "joujou pour 400 scientifiques" qui coûterait beaucoup d'argent. Il a de plus demandé un complément d'informations quant à la faille sismique sur laquelle allait se situer ITER.

Yannick Imbert a indiqué qu'il fallait se méfier des effets d'affichage : si le coût global d'ITER est de 10 milliards d'euros, cette somme est partagée par 32 pays et répartie sur 40 ans. Quant à la qualité de vie, il a indiqué qu'ITER permettrait peut-être de préserver les générations futures d'une pénurie d'énergie. De plus, toutes les sources d'énergie potentielle sont étudiées : le Conseil régional réserve un euro pour la recherche sur les énergies renouvelables pour chaque euro versé pour ITER. Dire qu'ITER est un "joujou pour 400 scientifiques" est un peu décalé quand on sait que 32 nations participent au projet.

Il a souligné le fait qu'ITER n'était pas une baguette magique mais qu'il constituait un facteur de résolution des problèmes de la région. Des indicateurs vont être mis en place afin de mesurer les conséquences directes et indirectes du projet sur la région. Des opportunités vont se créer pour les entreprises mais celles-ci doivent être actives.

Sur la question des transports comme sur toutes celles relevant de l'aménagement, il a expliqué qu'un double écueil était à éviter : s'il ne faut pas réécrire l'aménagement pour ITER, il ne faut pas non plus omettre l'implantation du projet.

Concernant l'emploi, il a rappelé qu'on estimait à 2 400 le nombre d'emplois qui allaient se créer en région PACA. Pendant la phase de construction, ce sont des emplois de technicien et de maintenance qui seront recherchés mais aussi des emplois concernant le BTP ou le logement. Le projet doit profiter à la région et ne pas devenir extraterritorial. Pour que la population se l'approprie, elle doit pouvoir observer une accélération de la résolution de certains problèmes, celui du logement notamment.

Pascale Amenc-Antoni a ajouté que lors de la phase de construction, une grande partie des emplois générés pourra être captée par la population locale. Il s'agit des domaines du BTP, de l'électromagnétique, de la robotique, des NTIC, des services, de l'agro-alimentaire, du tourisme... Une réflexion est en cours afin d'analyser plus précisément ces besoins. Le résultat de cette étude sera transmis à la Chambre du commerce, la Chambre des métiers, au Rectorat et au Conseil régional afin de déterminer les formations à mettre en place. Elle a ajouté qu'un Master de fusion venait d'être créé.

Fabrice Hollender, géophysicien du CEA, est intervenu sur la question du risque sismique. Il a tout d'abord indiqué qu'ITER ne serait pas situé sur la faille mais à côté. L'évaluation de ce risque repose sur l'aléa sismique : l'appréciation du mouvement maximum du sol. Des dispositions de construction spécifique sont ensuite prises. Dans le cas d'ITER, les constructions seront faites en

béton armé et les parties les plus sensibles reposeront sur des piliers parasismiques. Il a invité le public à consulter la plaquette du débat public pour plus de précisions.

Lien entre population et avancement du projet

Didier Houi a reformulé une question du public en demandant comment le lien serait fait entre la population et l'information sur l'avancement du projet.

Gabriel Marbach a indiqué que si rien n'était prévu en ce sens de manière formelle, l'information serait disponible dans les publications scientifiques. Il a pris note de la proposition. Il a ajouté que l'on pouvait prévoir de diffuser des informations sur l'avancement du projet dans le bâtiment d'information du site ITER.

Utilisation de l'énergie

François Enneve s'est questionné sur l'utilisation de l'énergie potentiellement produite par ITER. Il a de plus indiqué que d'autres sources d'énergies étaient utilisables à très court terme.

Pascale Amenc-Antoni a tout d'abord précisé qu'ITER n'avait pas vocation à produire de l'énergie pour alimenter le réseau. Elle a rappelé qu'il s'agissait d'une démonstration. Si dans des régions plus rurales, l'électricité n'est pas forcément la source d'énergie la plus adaptée pour le chauffage, elle l'est en revanche dans les grandes zones urbaines. Elle a ajouté qu'il était très important de restreindre nos dépenses d'énergie.

Marchés à naître pour les entreprises

Maurice Brun, président de la Chambre de commerce des Hautes-Alpes, a souligné qu'il était très important d'anticiper les besoins à naître en terme de marchés pour les entreprises de la région. Il a ensuite proposé à M. Tada et aux membres de l'équipe internationale présents sur le site d'ITER de leur faire visiter le département. Proposition que M. Akko Maas a acceptée au nom de ses collègues.

Lutte contre la spéculation et restrictions agricoles

Michel Orcière, membre de la Chambre d'agriculture, a demandé quel montant avait été réservé pour la construction de logements. Il a de plus questionné la tribune sur des éventuelles restrictions agricoles.

Yannick Imbert a expliqué qu'un phénomène de spéculation déraisonnable s'était déjà produit. Cette spéculation, sur le long terme, ne profite à personne puisqu'elle déstructure le marché. De plus, les populations d'ITER n'ont pas un pouvoir d'achat extensible, il ne faut donc pas les "assommer" avec des loyers très chers. Pour pallier cela, plusieurs outils ont été mis en place. Tout d'abord la procédure de pré-ZAD qui a permis de réserver 2 500 hectares sur 30 communes. Ce périmètre sera ensuite précisé, une fois les réflexions menées sur les périmètres nécessaires pour l'agriculture, les logements mais aussi les infrastructures. De plus, la taxe spécifique de l'établissement public foncier de la région a été doublée, elle est passée de 17 à 34 millions d'euros. Enfin, le Conseil régional a réservé 12 millions d'euros pour le volet foncier.

Concernant le coût d'ITER, il a expliqué que le budget de 10 milliards d'euros n'était pas ouvert : M. Ikeda devra rendre compte à chaque partenaire, et aux collectivités locales, de son utilisation.

Henri Maubert a ajouté qu'il n'y aurait aucune restriction d'usage de la terre.

ITER et l'armée

Une personne du public a demandé quelle relation existait entre ITER et l'armée.

Pascale Amenc-Antoni a répondu qu'il n'y en avait aucune. Il existe un programme de défense nucléaire mais qui n'est en aucun cas relié à ITER. ITER est un projet de recherche international, tous les documents concernant les résultats seront publics.

Visite de Tore Supra

Une autre personne a demandé si l'on pouvait visiter Tore Supra malgré le Plan Vigipirate.

Pascale Amenc-Antoni a indiqué que le CEA accueillait des visiteurs chaque jour, des scolaires, élus et associations. Seule condition : venir en groupe.

Nouvelle source d'énergie et développement des collectivités

Henriette Martinez, député des Hautes-Alpes et vice-présidente de l'association "Réussir ITER" s'est déclarée fière de l'implantation d'ITER en France. Elle s'est dite consciente du caractère international du projet et confiante envers la recherche, créatrice de progrès. Selon elle, les projets amènent le développement qui amène le bien-être. Elle s'est dite effrayée par un scénario dans lequel les enfants de demain manqueraient d'énergie. Pour remédier à cela, ITER représente sans doute la solution la moins polluante pour notre planète. D'un point de vue plus pragmatique, ITER représente une chance de développement. Il faut donc accueillir au mieux les populations d'ITER en conduisant un développement raisonné des collectivités. Ces nouvelles personnes représentent une ouverture d'esprit, une rencontre des cultures qui va donner au territoire une nouvelle dimension. Sur le plan économique, il est très important de travailler sur la formation des jeunes.

ITER et l'armée

Eric Bruquer a demandé si les études d'ITER pourraient intéresser l'armée et si des applications militaires pourraient avoir lieu.

Pascale Amenc-Antoni a répondu qu'ITER, projet international, n'avait aucun lien avec le programme de défense nationale. De plus, la technologie développée par ITER ne peut trouver d'application dans la création d'armes. Gabriel Marbach a rappelé que le premier tokamak avait été construit par les Russes pendant la guerre froide. Cette information avait été mise à disposition de l'ensemble de l'humanité ; ce qui prouve qu'elle n'avait pas d'intérêt militaire.

Logements

Une personne a demandé si le projet ITER était soumis à la législation qui imposait l'affectation d'un pourcentage des logements à des logements sociaux. Elle a indiqué que ce sont les populations les plus défavorisées qui sont le plus touchées par la spéculation foncière.

Yannick Imbert a répondu que la loi de l'offre et de la demande était dans ce cas-là bien plus forte qu'une réglementation. Il a indiqué qu'il manquait 100 000 logements en région PACA et que pour 2006, l'objectif était d'en créer 6 500. Il a rappelé que les logements construits bénéficieraient au personnel d'ITER mais aussi à la population locale. Il a ajouté que sur le plan culturel, ITER était une réelle opportunité. Il a pris pour exemple l'école internationale, établissement public qui sera ouvert aux enfants de la région.

Prise en compte de l'avis de la population

M. Armatricien, sans emploi et sans logement, a demandé jusqu'à quel point les responsables du projet tiendraient compte de l'avis de la population.

Yannick Imbert a indiqué que Didier Houi avait déjà répondu à cette question. Il a souligné que l'on ne pouvait pas remettre en cause une décision prise par 32 pays. Il a ajouté que la treizième réunion qui aura lieu à Paris traitera de la façon dont l'aménagement du territoire sera mené.

Didier Houi a clôturé la séance en soulignant que de nombreux thèmes avaient été débattus. Des questions nouvelles, pertinentes, utiles et précises ont été posées. Il a invité le public à poursuivre le débat le 6 avril à Vinon-sur-Verdon et le 7 avril à Paris.

NB : les personnes du public ayant juste donné leur nom oralement, des erreurs peuvent s'être glissées dans leur orthographe